

Les services de L'Etat dans le champ Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale

❖ La DRJSCS :

- Double objectif :
 - Renforcer l'action de l'Etat en faveur de la cohésion sociale (vivre ensemble)
 - Rendre plus lisible et plus cohérente l'intervention de l'Etat dans les domaines de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale en optimisant les ressources
- Ce qui suppose de :
 - Recentrer les interventions de l'Etat pour mieux « vivre ensemble »
 - Mieux prendre en compte l'action des autres acteurs et les fédérer afin de construire ensemble des projets

❖ La cohésion sociale : un concept global

- Au sens commun : savoir vivre ensemble
- Au sens du Conseil de l'Europe :
 - Capacité d'une société à assurer le bien-être de tous, en assurant l'accès aux ressources disponibles des populations vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées)
 - Contenu populationnel et territorial
- Recouvre les actions permettant de :
 - Garantir l'accès au droit de tous (ex : accès aux personnes en situation de handicap, ou des migrants, sur les structures sportives)
 - D'assurer l'autonomie des personnes et leur développement personnel

❖ Les politiques de cohésion sociale, de jeunesse et de vie associative : un large périmètre d'action :

- Triples logique :
 - Approche généraliste
 - Approche thématique
 - Approche population ou territoriale
- Ces domaines sont :
 - Etroitement liés entre eux sur les territoires
 - Complémentaire des actions de contrôle de l'état dans les domaines concernés

❖ Le rôle des DRJSCS

- Piloter les politiques mises en œuvre en liaison avec les services déconcentrés et accompagner les coopérations nécessaires à la mise en œuvre des projets de territoire
- Assurer un rôle d'appui auprès des directions départementales interministérielles chargées de la cohésion sociale
- Mettre en œuvre des directement des actions

- ❖ Les missions générales de la DRJSCS du Centre :
 - Piloter les politiques de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale
 - Enrichir l'observation, l'analyse, la stratégie au service d'un appui et d'une expertise aux départements
 - Garantir l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables
 - Promouvoir l'égalité des droits et la citoyenneté
 - Participer au développement du sport de haut niveau et à la structuration de la vie sportive régionale
 - Assurer la qualification des acteurs
 - Rationaliser les fonctions supports

- ❖ Les missions générales de la DDCS-PP
 - Garantir les droits à l'hébergement et au logement
 - Promouvoir l'égalité des chances et assurer la protection des plus vulnérables
 - Promouvoir l'engagement éducatif et social en veillant à la sécurité des pratiques qui contribuent à l'insertion des populations
 - Politiques de jeunesse
 - Développement des APS
 - Soutien à la vie associative
 - Sécurité des pratiquants et des mineurs en loisirs